



SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

.....

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA S.T.C. LE 6 SEPTEMBRE 2020

Salle de réunion du stand R. PERROCHON

Début de séance : 9h30

.....

PRESENTS :

Mesdames : CHABENAT Ophélie, COSTA Adélia

Messieurs : AUDONNET Franck, AUGRAS Philippe, BABIN DE LIGNAC Jérôme, BARRE Alain, BASTARD Gérard, BISIAUX Jean-Paul, CAMPAN Patrice, CHAMBON Wilfrid, CLOAREC Gérard, DANJOUX Alain, DEVAUX Christian, FOULACHON Bernard, GINGAST Dominique, GODIN Marcel, GRABOWSKI François, KIEFFER Jean-Paul, LANGLOIS Michel, LAPLANCHE Serge, LAVILLONNIERE Christian, LHOPITALIER François, MARTIN Patrick, MENET Alain, MOUROUX Patrick, MUSCHIK Laurent, RETAILLEAU Christian, SELMANE Daniel, TUNCA Olcay.

PROCURATION :

Messieurs : BERRETTE Florian, BERTHON Alexa, EL MALKI Rachid, LHOPITALIER Anne-Laure, LHOPITALIER Tristan, MANCHON François, VINCENT Aléxis, VINCENT Thierry.

Mandataires : BISIAUX Jean-Paul (2), KIEFFER Jean-Paul (2), DEVAUX Christian (2), LHOPITALIER François (2)

Procurations : article 9 des statuts : le vote par procuration est possible dans la limite de deux procurations par mandataires présents.

Total des procurations : 8

Total des présents : 29

Total des présents et des représentés : 37

Nombre de licences validées au 31/08/2020 : 83

Nombre de licenciés appelés à voter : 76

Quorum 1/6 des membres validés : 12

PERSONNALITES PRESENTES :

Madame PETIPEZ Florence, Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Monsieur AVEROUS Gil, Maire de la ville de Châteauroux,

Monsieur MERIGOT Denis, Maire Adjoint Mairie de Châteauroux, responsable des sports,

Monsieur MENNESSIER Marc CNTS (Centre National de Tir Sportif)

Le quorum étant atteint le Président Jean-Paul BISIAUX indique que l'Assemblée Générale est ouverte.

ORDRE DU JOUR

9 h00 - Accueil des invités et des sociétaires

. 9h30 – Ouverture de l'Assemblée Générale

- . Mot de bienvenue du Président
- . Appel des membres et vérification des pouvoirs
- . Désignation de deux scrutateurs
- . Approbation du procès-verbal de l'AG du 1^{er} septembre 2019
- . Rapport moral par le Président
- . Rapport d'activités par le secrétaire
- . Rapport de la saison sportive 2019-2020
- . Rapport financier de la trésorière
- . Rapport des vérificateurs aux comptes
- . Vote des différents rapports
- . Renouvellement du mandat des vérificateurs aux comptes
- . **Intervention des invités - partenaires**
- . Election du tiers sortant, renouvellement des membres du CD
- . Election du bureau / Election du Président
- . Présentation par le Président des actions à mener pour la saison 2020-2021
- . Présentation des tarifs des cotisations club et des licences pour la saison 2020-2021
- . Présentation du budget prévisionnel 2020-2021 par la trésorière
- . Vote des tarifs et du budget prévisionnel
- . Questions diverses
- . Mot de clôture du président et Vin d'honneur

Désignation de deux scrutateurs

L'année 2020 est une année de vote. Deux scrutateurs sont désignés :

Messieurs CHAMBON Wilfrid et MUSCHIK Laurent

Approbation du P V de l'AG du 01 septembre 2019

Sur demande du Président, et aucune observation n'ayant été formulée, le PV de l'A.G du 1er septembre 2019, publié sur le site de la Société, est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président Jean-Paul BISIAUX

Mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur

Chères adhérentes et adhérent de la Société de tir de Châteauroux

Madame Florence PETIPEZ Vice-Présidente du Conseil Départemental

Monsieur Gi AVEROUS, Maire de Châteauroux

Monsieur Denis MERIGOT, responsable des sports Mairie de Châteauroux

C'est évidemment une saison sportive 2019-2020 compliquée qui se termine avec notre Assemblée Générale.

Je vous propose de nous retourner sur cette période achevée et de nous tourner ensuite sur un avenir qui apparaît particulier qu'il nous faudra gérer.

Certes la crise sanitaire n'a pas fait barrage à une grande partie des compétitions, mais mon inquiétude s'est portée sur l'activité du club, son fonctionnement et en premier lieu sur la protection et la santé de vous toutes et tous.

Nous avons échappé au pire, tout en fermant le club au minimum. Nous avons interdit l'accès à nos locaux à la dernière minute avant le confinement et nous avons été opérationnel immédiatement au moment du déconfinement.

C'est grâce à l'investissement des encadrants que nous avons été en mesure de réduire au strict minimum cette période d'abstinence sportive.

Ma crainte résidait dans le risque de désaffection de nos adhérents. Heureusement il n'en a rien été et chacun a pu répondre présent au moment du déconfinement.

Avec la mise en place de réservation pour des créneaux horaires et un protocole sanitaire adapté nous avons sans dommage repris nos activités.

Je vais aborder à présent l'avenir de notre club.

Tout d'abord sur la modernisation de nos installations sportives. Après le stand 10 m et celui du 25 m nous avons, avec le soutien financier du conseil départemental et de la municipalité de Châteauroux, pris l'initiative du lancement d'une troisième tranche de travaux.

Sous la direction de Gérard BASTARD, une équipe d'une dizaine de membres, que je remercie, pour leur investissement en temps ont entrepris avec l'apport d'entreprises du bâtiment :

- Embellissement des extérieurs et de l'intérieur (ravalement, peinture)
- Adaptation des sanitaires pour les personnes de mobilité réduite
- Réfection complète du stand 50 m (maçonnerie, couverture, butte, création de 3 postes de tir pistolet libre...

Des mauvaises surprises sont apparues. Les murs d'enceintes du 50 m ont été fragilisés et nous devons les reconstruire entièrement avec un coût de travaux bien sûr plus élevé.

Cependant fin septembre début octobre 2020 nous serons en mesure de présenter le résultat de tous nos efforts.

J'en termine avec un dernier point fondamental.

Notre AG d'aujourd'hui se déroule dans une année électorale.

Il est indispensable de continuer à mener une politique de consolidation de notre association.

Nous avons en tête les objectifs suivants pour cette nouvelle saison :

- Atteindre 100 adhérents
- Permettre à des licenciés d'accéder aux compétitions départementales, régionales et nationales,
- De structurer le tir de loisir,
- D'entreprendre une quatrième tranche de travaux axée sur une amélioration des conditions d'entraînement à 10 m (rameneurs électrique,), d'écologie (récupérateurs de plombs), de sécurité (pose d'une alarme).

Le Comité directeur ainsi que l'encadrement sportif doivent se structurer et se spécialiser.

Seule cette orientation permettra au club de disposer de garanties pour l'avenir.

Mon vœu pour cette saison qui commence c'est de préparer les successions, présidents, vice-présidents, trésorier, secrétaire...

Il ne s'agit pas d'évincer untel ou untel mais en quelques de « professionnaliser » l'association pour garantir l'avenir.

Des moments difficiles nous attendent serrons nous les coudes, faisons-nous confiance et prouvons à l'extérieur que la STC a les « armes » pour devenir un grand club de tir.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport d'activité du Secrétaire Christian DEVAUX

Chers amis,

Avant de vous relater les activités de la STC lors de la saison dernière Je voudrais vous informer sur le nombre des licences.

Nous avons enregistré une progression de 20% de nos licenciés par rapport à la saison précédente et cela malgré 15 non renouvellement de licences.

Au total nous comptabilisons **89** adhérents.

69 licenciés saison 2018-2019 **83** licenciés saison 2019-2020 .**67** licenciés masculins, dont **4** secondes licences, **9** adultes féminines, **7** jeunes âgés de 10 à 18 ans auxquels il faut ajouter **6** membres d'honneur.

Il s'agit de personnes extérieures (amis, conjoints, enfants... de licenciés) qui rendent des services à la S.T.C. et dispensées du paiement de la cotisation club.

Nous avons enregistré **29** nouvelles licences et **54** renouvellements. Le taux de renouvellement s'est élevé à **77** %.

Pour la saison qui vient de débiter le taux de renouvellement atteint déjà 41% (34) au 31 août 2020. Il y a 13 nouvelles licences dont 5 mutations. Au total 47 licences 57% du total de l'an passé.

Le compte rendu d'activité que je vais vous lire, fait état de toutes les tâches qui ont été accomplies pendant la saison sportive 2019-2020 pour que notre Association puisse d'abord fonctionner, et ensuite pour que la pratique de notre sport, compétition et loisir, se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Je rappelle que le fonctionnement continu de la Société de Tir de Châteauroux repose exclusivement sur l'investissement des membres bénévoles qui composent le Comité Directeur.

Bénévoles : membres de la Société, membres des familles, amis, non rémunérés, ni même intéressés par quoi que ce soit, et qui prennent sur leur temps libre pour que l'association puisse exister.

Nous sommes donc des licenciés, comme les autres tireurs, qui prenons en charge volontairement diverses tâches au sein de l'association, et ceci à plusieurs niveaux ; mais nous ne sommes pas un service public ... cette nuance (importante) doit rester à l'esprit de tous les licenciés.

Je vais vous donner lecture de la liste de tout ce qui a été mené à bien, par les bénévoles de l'association, durant cette année :

Organisation de manifestations publiques :

- Organisation de nos deux concours annuels, Challenge des présidents et étape Castelroussine du Championnat des sociétés de tir de l'Indre.
- Organisation de 4 séances de découverte du tir sportif destinée au public, club Alpin tir et handicap, Femmes et sport dans l'Indre, Office HLM et divers). Participation cumulée : 48 personnes.
- Gestion de 6 séances d'entraînements et d'initiations hebdomadaires 10,25 et 50 m au stand R.PERROCHON jusqu'à la décision de confinement.
- Gestion de la reprise progressive des entraînements 25 m et ensuite 10 et 50 m par la mise en place de créneaux horaires avec réservation obligatoire des postes de tir.
- Etude pour la mise place de la nouvelle procédure des séances de tirs contrôlés,
- Réalisation de la première séance de tirs contrôlés 2019-2020 dans les conditions imposées par les règles sanitaires du déconfinement.

Organisation administrative :

- Organisation de la présente Assemblée Générale
- Gestion des licences de la saison sportive 2019-2020
- Délivrance d'avis préalables,
- Création et renouvellement des carnets de tir,
- Relations avec le Comité de tir de l'Indre avec la ligue Régionale et la Fédération
- Inscriptions des nouveaux tireurs, intégration dans la Société,
- Gestion des mutations, (février 2020)
- Gestion des stocks de consommables pour les tirs, (bouteilles d'air comprimé, cibles, porte-cibles, gommettes, cartouches, plombs) etc...
- Consultation de satisfaction
- Saisie et suivi comptable des opérations bancaires,
- Communication via le site internet et via la messagerie.
- Mise à disposition de créneaux horaires au stand R. PERROCHON pour la formation et l'entraînement des policiers municipaux de la ville de Châteauroux, avec signature d'une convention avec la municipalité de Châteauroux.
- Demande et participations de deux licenciés à un stage régional d'arbitre de Club.
- Organisation de 9 réunions du Comité Directeur dont 2 réalisées par messagerie pendant la période de déconfinement progressif.

Organisation technique :

- Entretien général du stand et de ses abords : réfection de la butte du 25 m, tontes diverses, enlèvement des déchets (cartons, douilles.), nettoyages divers et variés.

- Organisations techniques de nos deux concours annuels
- Gestion de la seconde tranche de travaux, recherches d'entreprises, de financements et suivi des travaux.

En conclusion, sans les bénévoles il n'y aurait pas de Société de Tir de Châteauroux. Nous parlons ici de bénévolat, il s'agit de donner, un peu de son temps, dans la mesure de ses possibilités. Par ailleurs ce sont toujours des moments très conviviaux que nous partageons.

Merci aux 17 membres du Comité Directeur, et également à Christine MENET, Brigitte BISIAUX, Jocelyne MOUROUX, Annick GODIN, Alexa BERTHON, Stéphanie PINSON, Roselyne CAMPAN, Josiane ROBISSON, Christian LAVILLONNIERE, Pierre BELLERS, Alain DANJOUX, Patrice MARTIN, Valentin DUJOUR, Patrick OBER, Jean-Claude CAZORLA, Olcay TUNKAN, Daniel SELMANE, Daniel MOILI, Gérard CLOAREC, Michel LANGLOIS, Christophe ZOCCHETTI ;

Qui à un moment ou à un autre pour telle ou telle action ou organisation se sont mobilisés pour le bien de la Société.

Quant aux adhérents, c'est un peu dommage de se limiter aux tirs-contrôlés obligatoires et au tir loisir.

Nous encourageons donc un maximum de licenciés à franchir le pas en participant aux concours amicaux ou départementaux et au minimum à ceux que nous organisons chaque année.

N'oublions pas que la Société de Tir de Châteauroux est avant tout un club sportif, et que nous souhaitons donc avoir un maximum de tireurs sportifs qui représentent la Société au plus niveau départemental, régional et national.

Merci de votre attention

Compte rendu sportif de l'animateur Patrice CAMPAN

En raison de la pandémie de la COVID-19, la saison sportive 2019-2020 a été amputée de toutes ses compétitions printemps-été.

Seules les compétitions hivernales en salle se sont déroulées normalement.

Au terme de cette saison, même tronquée, nous avons toutes les raisons d'être satisfaits du nombre de participations des licenciés aux diverses compétitions officielles et non officielles

Au cours de la saison automne -hiver **34** licenciés de la STC ont pris part à une ou plusieurs compétitions départementales, régionales et nationales. Ce chiffre représente **41%** du nombre d'adhérents.

Ce pourcentage aurait dû être plus élevé car les nouveaux arrivants « primo licenciés » du début de saison étaient pendant la période automne-hiver en apprentissage et devaient, pour certains d'entre eux, grossir le nombre de compétiteurs pour la saison printemps-été annulée à cause de la Pandémie de la COVID-19.

Parmi nos compétiteurs **34** ont acquis le niveau Départemental, **10** sont par leurs résultats actuels et antérieurs au niveau Régional et **6** sont par leurs résultats considérés de niveau National.

Saison 10 mètres.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAUX 10 METRES 8- 9- 10 Novembre 2019 à CHABRIS (36)

12 engagements des licenciés de la S.T.C :

Daniel SELMANE (pistolet : précision, vitesse, standard), Patrice CAMPAN (pistolet : précision, vitesse, standard), François MANCHON (pistolet : précision, carabine), Alexa BERTHON (carabine), Laurent MUSCHICK, Alain DANJOUX, Patrick MOUROUX (pistolet : précision).

Résultats :

3 médailles d'or avec Daniel SELMANE S2 au pistolet 10 m en précision, vitesse et standard,

1 médaille d'argent avec François MANCHON S2 à la carabine 10 m

2 médailles de bronze avec Patrice CAMPAN S2 au pistolet 10 m en vitesse et standard

BRAVO à Alexa BERTHON D1 7^{ème} à la carabine 10 m à Patrice CAMPAN 7^{ème} au pistolet 10 m précision et à Laurent MUSCHICK S2, Alain DANJOUX S3, Patrice MOUROUX S3, François MANCHON qui pour leur première participation à une compétition officielle pistolet 10 m ont enregistrés des résultats tout à fait honorables.

CHAMPIONNAT REGIONAUX 10 METRES VITESSE-STANDARD du 29 novembre au 1^{er} décembre 2019 à FLEURY LES AUBRAIS (45)

CHAMPIONNAT REGIONAUX 10 METRES PRECISION 6-7-8 Décembre 2019 à FLEURY LES AUBRAIS (45)

5 qualifications pour les licenciés de la S.T.C :

Daniel SELMANE (pistolet : précision, vitesse et standard), Patrice CAMPAN (pistolet : vitesse et standard)

Résultats :

Pistolet précision 10 m senior 2

Daniel SELMANE 14^{ème}

Pistolet vitesse 10 m senior 2

Daniel SELMANE : 6^{ème} **Qualification pour les « France »**

Patrice CAMPAN : 12^{ème}

Pistolet standard 10 m senior 2

Daniel SELMANE : 5^{ème} **Qualification pour les « France »**

Patrice CAMPAN : 10^{ème} **Qualification pour les « France »**

CHAMPIONNAT DE FRANCE 10 METRES du 10 au 15 février 2020 à NIORT

3 qualifications pour les licenciés de la S.T.C :

Daniel SELMANE (pistolet : vitesse et standard), Patrice CAMPAN (pistolet : standard)

Résultats :

Pistolet vitesse 10 m senior 2

Daniel SELMANE : 30^{ème} sur 90 participants

Pistolet standard 10 m senior 2

Daniel SELMANE : 82^{ème} sur 150 participants

Patrice CAMPAN : 132^{ème} sur 150 participants

COUPES DE L'INDRE octobre 2019

11 participations des licenciés de la S.T.C.

Résultats :

En individuelle :

1 médaille de bronze avec Jean-Paul BISIAUX pistolet standard 25 m catégorie S3

Par équipe :

2 médailles d'argent pistolet standard 25 m et pistolet 25 m. Equipes composées de messieurs : Jean-Paul BISIAUX, Patrice CAMPAN, Christophe ZOCCHETTI, Franck AUDONNET, Gérard CLOAREC, Alain DANJOUX

CHAMPIONNAT DES SOCIETES DE TIR DE L'INDRE saison 2019

17 participations des licenciés de la S.T.C. à une ou plusieurs des 10 étapes du championnat.

Résultats :

En individuelle :

4^{ème} place pour Jean-Paul BISIAUX pistolet standard 25 m

4^{ème} place pour Jean-Paul BISIAUX pistolet 25 mètres

Par équipe :

1 médaille d'argent pour la S.T.C. au pistolet standard 25 m

1 médaille d'argent pour la S.T.C. au pistolet 25 mètres

CONCOURS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX ET INTER REGIONAUX

Au cours de la saison automne-hiver un ou plusieurs licenciés de la STC se sont rendus dans 13 concours inter régionaux suivants en remportant au total **10 médailles d'or, 10 médailles d'argent et 9 médailles de bronze** :

Challenge des présidents à Châteauroux les 6-7 et 8 septembre 2019

Concours de CHATEAUROUX les 28 et 29 septembre 2019

6 heures 10 mètres d'ISSOUDUN 12 et 13 octobre 2019

Challenge orléanais les 25-26 et 27 octobre 2019

Challenge « CONCUREAU » COSNES/LOIRE les 27-28 octobre et 3 et 4 novembre 2019

Challenge de PLEUMARTIN les 1 et 2 novembre 2019

Challenge 10 mètres de LIMOGES les 2 et 3 novembre 2019

Concours amical de SELLES /CHER les 16 et 17 novembre 2019

Les coupes 10 mètres de BOURGES les 23 et 24 novembre 2019

Concours de la cible Charitoise LA CHARITE/LOIRE les 24 et 26 janvier 2020

Concours « PYLONES » ALLOUIS les 21-22 et 23 février 2020

Concours des cibles sportives de SMARVES les 22 et 23 février 2020

Challenge 10 mètres ISSOUDUN du 28 au 1^{er} mars 2020

Merci de votre attention

Compte rendu financier 2019-2020 de la trésorière Adélia COSTA

Le montant des dépenses pour la saison 2019-2020 s'est élevé à **96 647,96 €** (106 087.97€ l'an dernier).

Le montant des recettes a, quant à lui, représenté la somme de **125 358,24 €** (87 105.23 € l'an dernier)

D'où un profit de **28 710,28 €** (l'an dernier : un déficit de 18 982,74 €)

Nos recettes proviennent cette année :

- de la vente des licences : **12 486,50 €** (l'an dernier : 9 446.50 € = + 3 040 €),
- de la subvention de fonctionnement de Châteauroux Métropole : **1 980 €**,
- de la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental : **1 000 €**,
- des recettes de notre concours et du challenge (Septembre 2019) qui a rapporté **1 308 €**,
- de la vente interne de munitions et cartons : **1 141 €** (-1 453) €),
- de 2 mécènes que nous remercions (Bâtiment 36 et Davoust Motoculture) : **1 050 €** (- 2 400 €)

Pour la réalisation des travaux :

- la subvention de Châteauroux Métropole : **60 000 €**
- la subvention du Conseil Départemental : **5 200 €**
- la subvention de la Ligue de Tir Région Centre : **1 500 €**

Nos postes de dépenses les plus importants :

- le montant des travaux d'aménagement du club : **43 662,61 €** (65 412 l'an dernier),
- le paiement des licences à la F.F.Tir : **6 735,72 €** (l'an dernier : 5 126,50 € ; +1 809,42 €),
- le montant de nos impôts locaux pour le stand : **1 006 €** (1 021€ l'an dernier),
- le montant global des achats nécessaires (eau, électricité, assurances, fournitures sportives et administratives, poste téléphone, entretien matériel : **3 676 €** (+1 205 €)
- la première échéance du remboursement au Comité : **1 000 €**
- l'achat de 2 carabines : **600 €**

Il faut signaler qu'en termes de frais de fonctionnement, les factures en eau et en électricité ont augmenté de plus de 68% (+757 €).

A noter également que la crise sanitaire a occasionné des dépenses supplémentaires ainsi que la mise aux normes des locaux (extincteurs).

Au terme de l'exercice comptable en date du 31 aout 2020, la situation de trésorerie de la Société de Tir était la suivante :

- Compte chèque : solde créditeur de **34 052,25 €**
- Compte livret A : solde créditeur de **7 753,24 €** (22 255 € avaient été transférés sur le compte courant pour payer les travaux)
- Caisse : Solde créditeur de **50 €**
- Compte EP sur livret : **63,17 €**
- Parts sociales de **15 €**

Soit un total des disponibilités de **41 933,66 €**

Les deux contrôleurs aux comptes Messieurs EL MALKI et BELLERT assurent qu'ils ont été en mesure de consulter l'ensemble des documents comptables de la Société et indique que ceux-ci ne présentent aucune anomalie.

Merci de votre attention

Rapport des vérificateurs aux comptes

Messieurs Pierre BELERT et Rachid EL MALKI indiquent que conformément à la mission confiée, ils ont été en mesure de vérifier les comptes de la SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX clos au 31 aout 2020 et qui portaient sur la période de la saison sportive 2019-2020.

Tous les documents comptables nécessaires à leur examen ont été mis à leur disposition. Qu'ils ont été en mesure d'effectuer, dans de bonnes conditions, tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

En conséquence, ils prononcent que l'Assemblée Générale peut approuver les comptes de l'exercice 2019-2020 qui ont été présentés par la trésorière de la Société.

ELECTION DU TIERS SORTANT ET DES NOUVELLES CANDIDATURES AU COMITE DE DIRECTION

Le secrétaire explique à l'assemblée que le Comité de direction de la Société de tir de Châteauroux doit être composé d'au moins 6 membres avec un maximum de 20. Actuellement il se compose de 17 membres. Il indique que le Comité doit se renouveler par tiers tous les deux ans, Les membres sortant pouvant être rééligibles.

MEMBRES ELUS LORS DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR LORS DE LA REUNION DU CD DU 18/09/2019

Proposition de pourvoir au remplacement au sein du Comité Directeur des membres suivants :

- Pierre PERUCAUD, décédé
- Benjamin STEIMES, démissionnaire
- Didier DUCHEMIN non renouvellement définitif de sa licence

Les statuts de la STC précisent « ***qu'en cas de vacance, le Comité directeur peut pourvoir au remplacement des membres « défaillants » et qu'il sera procédé à leur désignation définitive lors de la prochaine AG*** ». En attendant les remplaçants seront en mesure de participer aux décisions et votes du Comité Directeur.

Trois licenciés qui remplissent les conditions pour devenir membres du Comité Directeur sont candidats. Il s'agit de :

- Messieurs Patrice CAMPAN, Tony PRINCET et Patrick MOUROUX

A l'unanimité Patrice CAMPAN, Tony PRINCET et Patrick MOUROUX sont élus membres du Comité Directeur.

APPROBATION DEFINITIVE DE L'ASSEMBLEE GENERALE (désignation à main levée)

Patrice CAMPAN, Patrick MOUROUX, Tony PRINCET

TIERS SORTANT 2020

Jean-Paul BISIAUX, Thierry VINCENT, Christian DEVAUX, Franck AUDONNET, Alain MENET

DEMISSIONS 2020

Tony PRINCET (non renouvellement de sa licence 2020-2021)

CANDIDATURES 2020

Jean-Paul BISIAUX, Thierry VINCENT, Christian DEVAUX, Franck AUDONNET, Alain MENET

Daniel SELMANE, Alain DANJOUX, Pierre BELLERT

Distribution des bulletins de vote avec les explications et la procédure de dépouillement.

SONT ELUS AU COMITE DIRECTEUR :

36 votants. 1 bulletin nul

Le vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants :

- Jean-Paul BISIAUX 36 voix
- Christian DEVAUX 36 voix
- Thierry VINCENT 36 voix
- Alain DANJOUX 35 voix
- Franck AUDONNET 35 voix
- Alain MENET 34 voix
- Daniel SELMANE 34 voix
- Pierre BELLERT 29 voix

ELECTION DU BUREAU

Membres présents : Jean-Paul BISIAUX, Christian DEVAUX, Franck AUDONNET, Alain DANJOUX, Daniel SELMANE, Marcel GODIN, Alain MENET, Patrice CAMPAN, Patrick MOUROUX, Jean-Paul KIEFFER, Gérard BASTARD, Dominique GINGAST, François FRABOWSKI, Christian RETAILLEAU, Adélia COSTA, Ophélie RAMBERT

Membres représentés : François MANCHON, Thierry VINCENT

Membres absents : Pierre BELLERT

Membres présents ou représentés : 18

Membres absents : 1

Le quorum étant atteint l'élection du bureau peut se dérouler normalement.

Compte tenu des candidatures présentées, un vote se déroule à bulletins secrets. Sont élus :

- **PRESIDENT** : Jean-Paul BISIAUX 18 VOIX/18
- **VICE PRESIDENT** : Gérard BASTARD 18 VOIX/18
- **VICE PRESIDENT** : Patrice CAMPAN 18 VOIX/18
- **VICE PRESIDENT** : Franck AUDONNET 18 VOIX/18
- **SECRETAIRE** : Christian DEVAUX 18 VOIX/18
- **SECRETAIRE ADJOINT** : Ophélie RAMBERT 18 VOIX/18
- **TRESORIER** : Patrice MOUROUX 18 VOIX/18
- **TRESORIER ADJOINT** : François GRABOWSKI 18 VOIX/18

PRESIDENT D'HONNEUR : Michel LANGLOIS 18 VOIX/18

AUTRES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION : Thierry VINCENT, Marcel GODIN, Jean-Paul KIEFFER, Alain MENET, François MANCHON, Dominique GINGAST, Pierre BELLERT, Daniel SELMANE, Adélia COSTA, Alain DANJOUX, Christian RETAILLEAU,

Le secrétaire sera chargé de faire parvenir la liste du nouveau bureau auprès de la Préfecture de l'Indre, de la jeunesse et sport, de la fédération française de tir, de la ligue Régionale de tir et du Comité Départemental de tir de l'Indre.

Renouvellement du mandat des vérificateurs aux comptes.

Messieurs Pierre BELLERT entrant et élu au Comité Directeur n'est plus en mesure d'assurer un prochain mandat de vérificateur au compte de son côté Monsieur Rachid EL MALKI accepte de renouveler sa candidature de vérificateur aux comptes pour la saison 2020-2021.

Monsieur Laurent MUSCHIK se porte candidat.



Les deux candidatures sont acceptées à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

Présentation du budget prévisionnel 2020-2021

. Ce budget présente de nombreux projets :

- Ciblerie électrique du stand 10 m
- Pose de pièges à balles sur le stand 50 m
- Installations d'une alarme
- Renforcement de l'encadrement sportif (arbitrage, animateurs)

. Présentation des tarifs des cotisations club et des licences pour la saison 2020-2021

 CATEGORIES TARIFS	Licence FFTir	Cotisation S.T.C. 	TOTAL	Réduction Cotisation S.T.C.
ADULTES : Seniors : 1.2.3 – Dames : 1.2.3	80.50 €	74.50 €	155.00 €	
JEUNES : Cadets -Juniors (fille et garçon)	58.50 €	61.50 €	120.00 €	
ECOLE DE TIR : Poussins-Benjamins-Minimes (fille et garçon)	58.50 €	31.50 €	90.00 €	
SECOND CLUB (toutes catégories)	0.00 €	100.00 €	100.00 €	
Pack famille (2 ^{ème} , 3 ^{ème} membre d'une même famille et au-delà)	0.00 €	0.00 €		10.00 €

Vote des divers rapports et tarifs des cotisations club pour la saison 2020-2021

Le rapport moral présenté par le président est adopté à l'unanimité

Le rapport d'activités présenté par le secrétaire est adopté à l'unanimité

Le compte rendu sportif présenté par l'animateur de club est adopté à l'unanimité

Le rapport financier et le budget prévisionnel présentés par la trésorière sont approuvés à l'unanimité.

Les nouveaux tarifs des licences sont adoptés à l'unanimité

Mot de clôture du président et invitation au vin d'honneur.

Le secrétaire

Le Président Jean-Paul BISIAUX

